

Le Saumonois

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

1,25\$ courrier, 55¢ courriel, 50¢ kiosque

Le mercredi 15 juin 2011
Volume 8, numéro 5

lamatapedia.com/saumonois

Dossier : sommes-nous à l'abri des inondations ?

PAR JEAN GUY PELLETIER

Les événements récents dans la région du haut Richelieu ont remis à l'ordre du jour la question suivante : dans l'éventualité (possible) de conditions météorologiques comme celles vécues à Rivière-au-Renard (Haute Gaspésie) la nuit du 8 au 9 août 2007 : 115mm de pluie en 24 hrs dont 36mm en 2 hrs avec les conséquences que l'on connaît : 2 pertes de vie, des dizaines de maisons détruite .., **y-a-t'il des secteurs à risque dans notre municipalité ? : OUI.**

Chaque année, la crue printanière ramène son lot d'inquiétude pour certains résidents des rives du lac dans le secteur de la 132, la zone des «marais» dans le secteur rural cause également sa part d'ennui, heureusement, cela ne touche que quelques propriétés, mais le secteur le plus à risque est définitivement situé dans la zone urbaine.

Lac-au-Saumon village s'assied doucement sur le versant sud-ouest de la vallée qui vient «mourir» dans le lac. Cela constitue un avantage pour l'écoulement des eaux de pluie, des eaux usées de même que pour le réseau de distribution de l'eau potable, cependant il y a une contrainte majeure au profit que l'on peut en tirer : l'effet barrage de la voie ferrée.

La voie ferrée de l'Intercolonial construite dans la dernière moitié du XIX^{ème} siècle s'interpose entre le secteur bâti et le lac. Trois zones, facilement identifiables parce que ce sont les points les plus bas du village, là où sont installées les trois stations de pompage des eaux usées (PP1, PP2, PP3) de la municipalité vers les bassins d'épuration, sont sous le niveau de la voie ferrée. Marcel Jolicoeur, hydrogéologue, consultant à la firme BPR, disait de ces endroits : - «une digue sur laquelle circulent des trains, du type de celle que l'on retrouve ici, est la plus étanche des constructions». Trois canalisations souterraines en blocs de pierre taillée traversent les digues dans la base. Elles furent répertoriées en 2007 de même que leur raccordements au réseau pluvial de la municipalité.

Dans son ouvrage : **THE INTERCOLONIAL**, Sir Sandford Fleming cite à la page 120 :«.. Très peu était connu, à cette période, sur le pays que traversait l'International Railway, de sorte qu'il était difficile d'établir dans chaque cas les besoins de canalisation ainsi qu'un historique des conditions..» (traduit de l'anglais). Lac-au-Saumon village, à l'époque de la construction du «railway», n'existait tout simplement pas.

En 2007, dans la foulée des événements de Rivière-au-Renard et d'une fonte des neiges brusque et hâtive ici à Lac-au-Saumon, ou nous avons connu des problèmes sérieux dans le secteur du ruisseau «Doralis», nous avons mandaté la firme BPR afin qu'elle évalue la situation. Le 19 novembre 2007, la firme BPR déposait à la Municipalité, une offre de services professionnels sur le *Calcul de la capacité de trois ponceaux et de leur niveau de service* N/Réf.: P07-3632. Coût : 10 900\$. Le conseil, dans sa majorité, jugea le coût excessif. Un mandat fut donc confié au service de génie de la MRC, mandat qui s'éteignit, sans résultats, quelque part en 2008. Voilà où nous en sommes aujourd'hui ; le dossier reste entier.

Le Saumonois livre ici une petite étude sur la capacité du ponceau dans le secteur PP3, face au 337 St-Edmond, et son niveau de service dans des conditions similaires à celles de Rivière-au-Renard en 2007.

Nous avons pu le faire parce que le bassin versant est assez identifiable, 0,7km² soit 700 000m², et la canalisation d'évacuation connue : côté St-Edmond un tuyau galvanisé de 36 po de diamètre (0,91m) sur quelques mètres sous la voie suivie d'un ouvrage en pierre taillée de 44po hauteur X 36 po de largeur (valeur moyenne) qui la traverse de part en part. Les deux principaux facteurs qui influencent le débit d'une canalisation sont : l'aire (surface) de la conduite perpendiculaire à l'écoulement et la tête d'eau - hauteur - (H).

Lorsque l'eau est à hauteur de la canalisation (H/D = 1), D étant le diamètre de la conduite, le débit

pouvant s'y écouler est de 0.9m³/seconde. Au niveau de la rue, si l'eau arrivait à cette hauteur, le débit serait déjà de 2.1m³ / sec. Ce niveau pourrait être atteint assez rapidement parce que le bassin de rétention (essentiellement le fossé entre la rue St-Edmond et la voie ferrée) est petit à cet endroit.

Rappelons qu'à Rivière-au-Renard, du 7 au 8 août 2007 il est tombé 36mm de pluie en 2 hrs, et 115 mm en 24 hrs.

Si, dans une situation similaire, il tombait 36mm de pluie sur notre bassin versant de 700 000m², cela représenterait un volume de 25 000m³ en 2hrs soit 3,5m³ / seconde à évacuer..

Lorsque l'eau la plus éloignée du bassin, celle qui devra franchir la route la plus longue, arrivera à la canalisation nous aurons alors atteint le débit maximum que la canalisation puisse évacuer, une valeur se situant entre 2,1 et 3,5m³ /s, avec formation d'un réservoir en amont de la digue sur une distance de quelques centaines de mètres. Au niveau de la rue St-Edmond cela pourrait vouloir dire de quelques mètres d'eau.

Plusieurs résidences du secteur seraient affectées et la station de pompage mise à risque avec refoulement potentiel d'égout dans le secteur. Des calculs dépassant le cadre de ce petit exercice pourraient nous donner une idée plus précise, néanmoins ces calculs poussent à l'évidence. Ne pas oublier que les deux autres secteurs : PP 2 (rue Rioux) et PP1 dans le triangle rue du Rosaire- St-Laurent - St-Edmond, seraient sous le même régime.

Un dernier détail sur le secteur étudié : Le tuyau galvanisé, diamètre de 36po, donne une surface «d'accueil» de 1018 po² (0.66m²). Or, la partie principale sous la voie, en aval

du tuyau, à une surface intérieure de 1584 po² (36poL x 44poH), soit 55% de plus. Le tuyau galvanisé agit donc en restriction à l'entrée. Une façon rapide et peu coûteuse d'augmenter la capacité d'évacuation du ponceau à cet endroit serait d'enlever la portion galvanisée et d'aménager l'entrée pour joindre la canalisation en pierre taillée. Travaux qui devraient être faits par le propriétaire de la voie ferrée; le Canadien National.

À la séance du conseil municipal du 6 juin 2011 nous avons appris que la MRC déclare désormais sa compétence en matière de Sécurité publique. Une bonne et une mauvaise nouvelle à notre avis. En matière de sécurité l'efficacité augmente quand chacun connaît son rôle, l'endroit où il doit intervenir et les risques majeurs associés à ces endroits. Ces risques doivent être reconnus par les gens de la municipalité et le plan d'intervention doit tenir compte des situations extrêmes..

À ce titre, pouvons-nous gérer adéquatement le type de situation décrit ici? Un plan d'intervention qui, en quelques heures, la nuit, dans des conditions extrêmes, puisse prendre en charge le déplacement et la sécurisation d'un nombre (indéterminé à ce jour) de citoyens ? Un plan qui puisse protéger nos habitations et nos infrastructures d'évacuation des eaux usées (nos stations de pompage PP1, PP2, PP3), toutes situées sous le niveau de la voie ferrée ! La question se pose.

Ouvrage de référence : Conception hydraulique des ponceaux Saad Bennis ing., Ph D Janvier 2011.

CONSTRUCTION CAUSAP INC.
Entrepreneur Général
 No R.B.Q. : 8281-5440-51
 3, rue des Érables
 Lac-aux-Saumons
 G0J 1M0
 Fernando Martin
 (418) 778-5868
 Résidentiel • Commercial • Rénovation

FOURNIER & FILS
 Services thanatologiques
 110, de l'hôpital
 Amqui (Québec)
 G5J 2J9
 Tél.: 418.629.4431
 Sans frais: 866.629.4431
 Fax: 418.629.1983
 info@gfournier.com
 www.gfournier.com



Entrée - côté St-Edmond



Sortie - vers le lac

Séance régulière du Conseil municipal du 6 juin 2011

PAR JEAN GUY PÉLLETIER

C'est dans une salle comble, que s'est déroulé cette séance de juin.

29 points étaient à l'ordre du jour.

Les projets de règlement 115-2011 et 116-2011 modifiant l'affectation des zones agricoles étaient soumis à la consultation publique. Il serait désormais possible de soustraire des parties de lot de leur vocation première (agricole) afin de permettre la construction domiciliaire, sans toutefois que soit permis leur morcellement (!?)

Le total des dépenses du mois de Mai se chiffre à 131 162\$ dont 13 106\$ en salaires.

La directrice générale est responsable de l'accès à l'information à la Municipalité.

BPR a présenté sa facture du

mois 14 278\$ incluant la somme de 8 000\$ pour la réalisation de l'étude d'impact environnementale suite aux travaux à réaliser en zone inondable dans le projet d'alimentation en eau potable.

La MRC déclare sa compétence en matière de Sécurité publique.

Les travaux de réfection de la patinoire de même que l'aménagement d'un parc de planche à roulette et de bicyclette au même endroit ont fait l'objet d'échanges avec des parents et des jeunes venus présenter leur doléances en la matière. Dans ce dossier la Municipalité pourrait bénéficier d'une aide

gouvernementale substantielle (+ de 40 000\$) suite à des démarches du maire Michel Chevarie, de la députée Danielle Doyer et de la préfète Chantale Lavoie auprès du ministre concerné à Québec.

Le feu de la St-Jean aura lieu au Parc du Centenaire cette année.



PUBLIÉ SUR LA PAGE FACEBOOK DU SAUMONNOIS À DATE - MOIS DE JUIN.

7 juin

- Réunion des parents pour l'inscription à la ligue de soccer amicale de Lac-au-Saumon le jeudi 9 juin à 19:00 au Centre des loisirs. La saison sera du 13 juin au 14 août les lundi et jeudi soir.
- C'est maintenant le temps de tailler vos haies de cèdres.
- Une entreprise de la Matapédia est à développer un gazogène en vue de transformer la biomasse forestière en carburant pour alimenter des moteurs à combustion interne à des fins de cogénération.
- Premier Tech de Rivière-du-Loup est à la recherche de candidats dans les domaines techniques. Avis à ceux et celles qui veulent revenir dans l'Est.
- Chemin de fer de la Gaspésie veut acheter et modifier 10 voitures passagers de l'Agence métropolitaine de transport afin d'en faire un train touristique reliant Gaspé à Percé. 40 000 croisiéristes pourraient emprunter ce train. Lac-au-Saumon a conservé une voie d'évitement en vue d'un tel projet ici il y a 10 ans.

5 juin

- La gala méritas de l'école secondaire Armand-Saint-Onge aura lieu ce jeudi à 19:30. Des jeunes de Lac-au-Saumon y sont en nomination. Bonne chance.
- Yvonne Cormier, soeur du Saint-Rosaire originaire de Lac-au-Saumon et travaillant depuis 30 ans dans la jungle amazonienne au Pérou, est de passage ici à l'occasion de ses 50 ans de vie religieuse.
- Des représentants de la MRC seront à Lac-au-Saumon jeudi soir pour présenter leur organisation et leurs services. Environ 20% du budget municipal de Lac-au-Saumon va directement à la MRC. La séance est ouverte au public.
- Réunion mensuelle du conseil municipal, ce lundi 6 juin 2011 à la salle du conseil à 20:00. Bienvenue à toute la population.

3 juin

- Les travaux visant à compléter la réparation de la rue du Cénacle reprennent. Débutés en 2009 sous la précédente administration municipale, la touche finale devrait être donnée cette année.

Il est très facile de devenir membre du club Facebook. Il suffit d'aller à l'adresse www.facebook.com et de remplir le formulaire en ligne. Vous pouvez mentir sur les données, personne ne viendra vérifier. Une fois inscrit cliquez sur la petite fenêtre chercher un ami et inscrivez Le Saumonois : voilà !

BON D'ABONNEMENT - 10 NUMÉROS

Le Saumonois c.p. 155

Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
lesaumonois@yahoo.ca

Par la poste12.50\$

Par courriel.....5.50\$

Adresse de l'abonnement:

Courriel:

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus. Il est désormais possible de payer avec AccèsD pour ceux qui font affaires avec Desjardins. Veuillez nous contacter par courriel pour en savoir plus.

ORATOIRE ST-JOSEPH DE LAC-AU-SAUMON

Depuis le 1er juin dernier et ce jusqu'à la fin septembre, les messes de la semaine, soit celle du lundi à 19 h et celle du mercredi à 10 h, seront célébrées à l'oratoire St-Joseph (la petite chapelle bleu).

Bienvenue à tous !
Danielle Richard



**Aubert Levesque et
Kaven McNicoll, pharmaciens**

affilié à :



20, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2P5
Téléphone : 418 629-1414
Télécopieur : 418 629-6699

Aubert Levesque, pharmacien
Kaven McNicoll, pharmacien

Commandite de BPR à la Fête des Guitares

Suite à des démarches du Maire Michel Chevarie, BPR Groupe conseil donne 5000 \$ à la Corporation de la Fête des Guitares pour l'édition 2011 qui se tiendra les 13, 14, et 15 août sur le site du Parc du Centenaire. Monsieur le maire nous a assuré qu'il n'y avait aucun «lastic» attaché à la commandite.



Alimentation Causap Inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com



Desjardins
Caisse Vallée de la Matapédia

Siège social
15, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2P4

418 629-2271



Nos lacs sous la surface au Lac au Saumon!

L'Organisme de bassin versant Matapédia Restigouche (OBVMR) vous lance une invitation

jeudi le 16 juin 2011 prochain dès 19h00 à la salle municipale de Lac-au-Saumon! Le documentaire " *Nos lacs sous la surface* ", portant sur la gestion des eaux au Québec, vous permettra non seulement d'en apprendre davantage sur les différents lacs de votre province mais également sur le votre.

À la suite du visionnement, l'OBVMR invite la population à une courte période de discussion et de questions pour mieux connaître leur lac. La projection de ce documentaire vise à sensibiliser et à informer la population de l'état précaire des lacs au Québec. De plus, il illustre le laisser-aller gouvernemental sur le sujet et les différents comportements humains qui contribuent à la dégradation de nos richesses aquatiques. En faisant un parallèle avec les diverses problématiques exposées dans le film vous parviendrez à mieux comprendre votre lac et son fonctionnement.

Nous joindre au 418-756-6115 poste 7014.

Francis St-Laurent

Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon tient à remercier chaleureusement la Fondation canadienne Espoir-Jeunesse pour l'octroi d'une subvention de 1 080 \$ ayant permis l'ouverture de la maison des jeunes pour une 5^{ième} année en 2010-2011. Le lieu de rassemblement pour les jeunes ouvrira ses portes le 27 septembre prochain.

- Pour une 3^{ième} année, il y aura de la balle-molle tous les vendredis soirs, à compter de 19h30, et ce jusqu'au début du mois de septembre. Les parties sont ouvertes à toute personne âgée de 16 ans ou plus. Le tout est gratuit et se déroule dans une ambiance totalement amicale. Invitation à tous et à toutes !

- Du 13 juin au 14 août, les jeunes âgés de 5 à 12 ans pourront s'adonner gratuitement au soccer pour une 6^{ième} année. Les parties auront lieu tous les lundis et jeudis soirs, de 18h15 à 20h15. Des chandails, bas et culottes sont fournis aux joueurs.

- les Mercredis de l'Oratoire seront de retour pour une 14^{ième} saison à partir du 29 juin. Il y aura également des spectacles lors de certains vendredis soirs et une exposition de peintures lors de la Fête des Guitares. La programmation complète des spectacles sera disponible notamment dans divers commerces et lieux publics ainsi que sur lacausaumon.com.

- Pour une 7^{ième} année, une coopérative jeunesse de services (CJS) sera en activité à Lac-au-Saumon. Une dizaine de jeunes âgés entre de 13 et 17 ans offriront leurs services à la population tels que tonte de pelouse, gardiennage, cordage de bois, travaux de ferme, etc. La CJS sera en opération de la fin juin à la mi-août. Pour les rejoindre, composez le (418) 778-3234.

Deux rencontres très importantes ont eu lieu Jeudi et Samedi les 9 et 11 juin. Le 9 la Municipalité recevait des membres de la direction de la MRC à la salle du conseil, rue bouillon et samedi le 11, la SLD initiait son Mini-Forum Action au Centre des loisirs. Compte tenu de leur importance, ces deux événements feront l'objet d'une couverture spéciale dans le prochain numéro du Journal à être publié en début de juillet.